



Saint-Rémy-de-Provence, le 20 septembre 2024

Destinataire : Conseil communautaire du 26 septembre 2024

**Objet** : Demandes de Fonds de Concours – Dispositif de fonds de concours d'investissement 2024-2026 de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles

Tableau récapitulatif des demandes :

Commune	Opération	Montant Total HT	Financement sollicité	
			Taux	Montant HT
Aureille	Réhabilitation de l'accueil de la Mairie et création d'une nouvelle salle des mariages par extension	390 914,60 €	18%	71 366 €
Aureille	Travaux de mise en sécurité de l'entrée Nord du village	320 653 €	9%	29 511 €
Les-Baux-de-Provence	Travaux de sécurisation : mur de soutènement Chemin de la Calade	15 100 €	50%	7 550 €
Eygalières	Aménagement du parvis de l'église	260 365,84 €	18%	46 055,40 €
Maussane-les-Alpilles	Requalification du parc Benjamin Priaulet	288 578,58 €	20%	57 715,72 €
Maussane-les-Alpilles	Passage en LED de l'éclairage du tennis	27 080 €	50%	13 540 €
Mouriès	Rénovation de l'éclairage public du Chemin de Mas Neuf, Rue du Temple et Avenue Jean Jaurès	33 043,77 €	50%	16 521,89 €
Saint-Etienne-du-Grès	Aménagement durable du lotissement Les Sansonnets	850 000 €	2%	20 000 €
Saint-Rémy-de-Provence	Réfection de l'éclairage public du Boulevard Gambetta	152 000 €	43%	64 600 €
<b>Total HT sollicité</b>				<b>326 860,01 €</b>
<i>Montant FDC restant en 2024</i>				<i>173 139,99 €</i>

Détails des opérations :

**1. Aureille – Réhabilitation de l'accueil de la Mairie et création d'une nouvelle salle des mariages par extension :**

Le projet de **réhabilitation, extension et mise aux normes de la Mairie**, est un projet au long cours qui nécessitera de longs mois de travaux et une délocalisation du personnel, des élus et des équipements

téléphoniques et informatiques, le temps de leur réalisation. Il est devenu nécessaire de prévoir les surfaces permettant d'améliorer les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité en rapport avec l'évolution des besoins, dans le respect des normes énergétiques et d'accessibilité en vigueur. Les **travaux** ont pour vocation à :

- Redistribuer l'espace en agrandissant la surface de plancher ;
- Réaménager l'accueil de la Mairie ;
- Créer une salle de plain-pied pour la célébration des mariages ;
- Créer un véritable « Point d'Informations » mis à disposition des usagers ;
- Créer une salle à l'étage pour les conseils municipaux ;
- Intégrer un local sécurisé dédié aux équipements informatiques et de vidéosurveillance ;
- Réaliser un accès avec élévateur (accueil PMR) ;
- Réhabiliter l'ensemble de l'isolation du bâtiment ;
- Procéder à la mise aux normes des installations électriques et de plomberie.

L'opération concernée par cette demande de financement inclut uniquement les travaux de terrassement / gros œuvre et les « autres travaux » (390 914,60 € HT). La mise en accessibilité PMR (75 930 € HT) et les travaux de rénovation énergétique (144 788 € HT) font l'objet de demandes auprès d'autres financeurs.

Les travaux débuteront au **1<sup>er</sup> trimestre 2025** pour une durée prévisionnelle de 1 an.

Plan de financement prévisionnel :

PARTICIPATIONS		POURCENTAGE	MONTANT DE LA SUBVENTION	STATUT Demandé/Obtenu
Conseil Départemental 13 (FDADL)	Sur montant HT de la dépense	40%	156 366 €	Obtenu
Etat (DSIL)	Sur montant HT de la dépense	21.74388%	85 000 €	Obtenu
CCVBA Fonds de concours	Sur montant HT de la dépense	18.26%	71 366 €	Demandé
Autofinancement	Sur montant HT de la dépense	20%	78 183 €	
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>	<b>390 915 €</b>	

## 2. Aureille – Travaux de mise en sécurité de l'entrée Nord du village :

Le projet de **sécurisation de l'entrée nord du village** est essentiel pour améliorer la sécurité des habitants et des visiteurs, et pour répondre aux préoccupations grandissantes liées à la circulation sur cette zone. Des accidents mineurs ont été recensés, et il est impératif d'intervenir pour prévenir tout risque d'accident plus grave.

Afin d'apaiser la circulation et sécuriser les déplacements des piétons le long de l'entrée du village, la commune a envisagé les **travaux** suivants :

- La création d'un trottoir continu permettant de relier les habitations du pin de Giacoli (parking d'entrée) au centre ancien ;
- La création d'une écluse afin de réduire la vitesse dans la descente ;
- L'installation de panneaux de signalisation et de marquages au sol.

Les travaux débuteront au **2<sup>ème</sup> trimestre 2025** pour une durée prévisionnelle de 4 mois.

Plan de financement prévisionnel :

PARTICIPATIONS		MONTANT DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE	POURCENTAGE	MONTANT DE LA SUBVENTION	STATUT Demandé/Obtenu
Conseil Départemental 13 (CDDA - Réaffectation projet abandonné)	Sur montant HT de la dépense (B)	132 982.00 €	70%	93 087 €	Obtenu
Conseil Départemental 13 FDADL	Sur montant HT de la dépense (A - B)	187 671.00 €	60%	112 603 €	Demandé
CCVBA Fonds de concours	Sur montant HT de la dépense (A - B)	187 671.00 €	15.72%	29 511 €	Demandé
Autofinancement	Sur montant HT de la dépense (B)	132 982.00 €	30%	39 895 €	
Autofinancement	Sur montant HT de la dépense (A - B)	187 671.00 €	24.27%	45 557 €	
<b>TOTAL</b>			<b>100%</b>	<b>320 653 €</b>	

**3. Les-Baux-de-Provence – Travaux de sécurisation : mur de soutènement Chemin de la Calade :**

Opération de sécurisation par re-jointement du mur de soutènement sur le Chemin de la Calade dans l'entrée piétonne du village. Cette demande concerne des travaux d'urgence pour sécuriser cette zone piétonne soumise à des risques de chute de pierre dangereux.

Les travaux ont été réalisés du **2 au 7 septembre 2024**, dès notification du caractère complet de la demande de financement.

Plan de financement prévisionnel :

Financier	Dispositif	Sollicité / Acquis	Montant (€)	Taux (%)
Etat	Fonds Vert, DSIL...			
Région	NTDA, Plan solaire...			
Département	Aide à la gestion de l'eau...			
Autre financier	AAP, AMI...			
<b>CCVBA</b>	<b>Fonds de Concours</b>	<b>Sollicité</b>	<b>7 550</b>	<b>50%</b>
Autofinancement Commune			7 550	50%
<b>Total</b>				<b>100%</b>

**4. Eygalières – Aménagement du parvis de l'église :**

La commune d'Eygalières souhaite **restaurer la place de l'Eglise afin de lui redonner son statut d'espace public majeur** du village. Les véhicules qui stationnent sur cet espace dénature le parvis ainsi que la façade de l'église. Il convient de préciser que les places de parking supprimées à ce niveau seront transférées dans le cadre de l'extension du parking Chaix.

L'objectif des **travaux** est notamment de supprimer cet îlot de chaleur en plein cœur du village, de créer de l'ombre et de la fraîcheur.

Les travaux débuteront au **4<sup>ème</sup> trimestre 2024** pour une durée prévisionnelle de 4 mois.

Plan de financement prévisionnel :

Montant H.T. de l'opération : 260 365,84 € H.T

- Conseil Départemental : 101 346,00 €
- Etat : 50 673,20 €
- CCVBA Fonds de concours : 46 055,40 €
- Autofinancement communal : 62 291,24 €

### 5. Maussane-les-Alpilles – Requalification du parc Benjamin Priaulet :

Le projet de **requalification** a pour objectif d'assurer la liaison douce entre le cœur du village (place Laugier de Monblan) et le cœur en construction du secteur de la place Henri Giraud à vocation résidentielle et de services d'intérêt général. Il permettra également de faire de cet endroit un espace intergénérationnel par ses aménagements et de renforcer la végétalisation en priorisant des espèces méditerranéennes peu consommatrices en eau.

Les travaux débuteront en **Mars 2025** pour une durée prévisionnelle de 3 mois.

Plan de financement prévisionnel :

COUT HT	FINANCEMENTS
288 578,58€	Département : 173 147,15€ (Taux 60% dispositif FDADL)
	Région : néant
	CCVBA : 57 715,72 € (Taux 20% fonds de concours)
	Etat : néant
	Autres : néant
	Autofinancement Commune : 57 715,71€ (Taux 20%)
<b>TOTAL HT :</b>	<b>TOTAL FINANCEMENTS : 288 578,58€ (100%)</b>

### 6. Maussane-les-Alpilles - Passage en LED de l'éclairage du tennis :

Le projet consiste au **passage en technologie de type LED des éclairages** des 3 courts de tennis situés à l'espace Agora.

Les **travaux** ont pour vocation à :

- Remettre à neuf une installation ancienne dont les pannes sont fréquentes (= amélioration de la qualité des infrastructures mises à disposition des usagers et diminution des coûts d'exploitation pour la collectivité) ;
- Passer en technologie de type LED pour mise aux normes de la FFT.

Les travaux débuteront fin **Décembre 2024** pour une durée prévisionnelle de 2 semaines.

Plan de financement prévisionnel :

COUT HT	FINANCEMENTS
27 080€	Département : néant
	Région : néant
	CCVBA : 13 540€ (Taux 50% fonds de concours)
	Etat : néant
	Autres : néant
	Autofinancement Commune : 13 540€ (Taux 50%)
<b>TOTAL HT :</b>	<b>TOTAL FINANCEMENTS : 27 080€ (100%)</b>

**7. Mouriès – Rénovation de l'éclairage public du Chemin de Mas Neuf, Rue du Temple et Avenue Jean Jaurès :**

La commune est engagée depuis des années dans une **modernisation et rénovation de l'éclairage public**. Ce projet porte sur l'éclairage public afin d'assurer, d'une part, la sécurité publique sur une zone non-éclairée (chemin du Mas Neuf et Sud de la rue du Temple) et, d'autre part, la rénovation complète de la rue Jean Jaurès par le remplacement des anciennes et énergivores lanternes sodium haute pression par des LED dont la consommation sera divisée par deux.

Si la CCVBA attribue cette demande de Fonds de Concours, les travaux débuteront immédiatement au **2<sup>ème</sup> semestre 2024** pour une durée prévisionnelle de 15 jours.

Plan de financement prévisionnel :

COUT HT	FINANCEMENTS
	Département : ..... € (Taux %)
	Région : .....€ (Taux....%)
	CCVBA : 16 521.89 € (Taux 50%)
	Etat : .....€ (Taux....%)
	Autres : .....€ (Taux....%) .....€ (Taux....%) .....€ (Taux....%) (Préciser le détail des financeurs)
	Autofinancement Commune : 16 521.89€ (Taux 50%)
<b>TOTAL HT :</b>	<b>TOTAL FINANCEMENTS : 33 043.77 € (100%)</b>

**8. Saint-Etienne-du-Grès – Aménagement durable du lotissement Les Sansonnets :**

Cette opération consiste en une **reprise des voiries et des réseaux vétustes tout en repensant les espaces différemment** afin de garantir un confort de vie et une sécurité supplémentaire aux habitants et en intégrant les enjeux de transition écologique (création de voies douces, modification des sens de circulation, création d'espaces verts et de jeux, végétalisation, création de espaces stationnements et de trottoirs en revêtements perméables, mise en place d'éclairage public LED, mise en place de la vidéoprotection en entrée et sortie).

Les travaux débuteront en **Janvier 2025** pour une durée prévisionnelle de 6 mois.

Plan de financement prévisionnel :

Montant de l'opération HT	850 000,00 €
Conseil Départemental 13	425 000,00 €
Etat DETR	150 000,00 €
Fonds de concours CCVBA	20 000,00 €
Autofinancement communal	255 000,00 €

**9. Saint-Rémy-de-Provence – Réfection de l'éclairage public du Boulevard Gambetta :**

La ville de Saint-Rémy-de-Provence a lancé depuis 2011 la **rénovation de son parc d'éclairage public**, vétuste et gourmand en énergie. À ce jour, 44 % du parc a été remplacé ; 40 % est équipé en Leds avec abaissement de puissance. Le parc d'éclairage public compte 45 armoires de commandes, intégralement remplacées entre 2013 et 2014, et environ 1 500 points lumineux.

Le projet s'inscrit dans la continuité de l'action entamée. Deux secteurs ont été ciblés pour poursuivre cette démarche : les boulevards du cours et la trame noire. Cette opération concerne le Boulevard Gambetta.

Les travaux de la tranche Bd Gambetta débuteront en **Décembre 2024** pour une durée prévisionnelle de 5 mois.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	%
Acquisitions immobilières			<b>Aides publiques (1) :</b>		
			Union européenne		
Travaux	152 000,00 €	182 400,00 €	Etat (FSIL ou FNADT)	22 800,00	15,00 %
			Collectivités locales et leurs groupements		
Matériel			- région		
			- département		
Autres			- communes ou groupement de communes	64 600,00 €	42,5 %
Pour les dépenses de fonctionnement, détailler les dépenses, notamment salaires et charges (3)			Etablissements publics		
			Autres (2)		
			Agence du Sport		
<b>A DEDUIRE (s'il y a lieu)</b>			<b>Autofinancement</b>	64 600,00 €	42,5 %
Recettes générées par l'investissement			Fonds propres		
<b>TOTAUX</b>	<b>152 000,00 €</b>	<b>182 400,00 €</b>		<b>152 000,00 €</b>	

Tableau récapitulatif des soldes par commune :

Commune	FDC attribués	FDC sollicités en 2024	FDC restant
Aurville	100 877 €	100 877 €	0 €
Les-Baux-de-Provence	45 253 €	7 550 €	37 703 €
Eygalières	105 582 €	46 055,40 €	59 526,60 €
Fontvieille	178 655	0 €	178 655 €
Mas-Blanc-des-Alpilles	51 672 €	0 €	51 672 €
Maussane-les-Alpilles	136 960 €	71 255,72 €	65 704,28 €
Mouriès	184 899 €	16 521,89 €	168 377,12 €
Le Paradou	131 074 €	0 €	131 074 €
Saint-Etienne-du-Grès	134 863 €	20 000 €	114 863 €
Saint-Rémy-de-Provence	430 165 €	64 600 €	365 565 €
	<b>1 500 000 €</b>	<b>326 860,01 €</b>	<b>1 058 277 €</b>